



Pré-requis

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS. Les prérequis seront vérifiés en amont de l'inscription, par mail ou téléphone.



Public concerné

Infirmier.e.s



Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte



Durée

Durée : **4h**

EPP connectée :

- oui
- non



Tarif

136.8€



Profil de l'intervenant

Formatrice référente en lien direct avec le concepteur.

Conceptrice : Kindel Christine Catie



Contact

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

13 avenue de la Magalone,

13009 Marseille

SIREN : 849469325

Agrément DPC : 9659

Numéro d'enregistrement DREETS :

93131785413 - Ce numéro ne vaut

pas agrément de l'Etat.

**Organisme de formation pour
professionnels de santé.**



Évaluer et améliorer ses pratiques infirmières dans la prise en charge des plaies chroniques à domicile

PAGE N°1

Numéro d'action DPC :

9659 2525 298



Résumé de la formation

Les plaies chroniques constituent un enjeu majeur de santé publique, tant en termes de prévalence que d'impact sur la qualité de vie des patients et les ressources du système de santé. On estime qu'en France, environ 2 millions de personnes sont concernées par des plaies chroniques chaque année, dont 300 000 à 500 000 ulcères veineux et 60 000 à 100 000 escarres (source : HAS, 2020 ; SNFCP). La chronicité d'une plaie est définie par une cicatrisation excédant 4 à 6 semaines, et ces situations mobilisent de façon récurrente les professionnels de santé, en particulier les infirmiers libéraux.

Les conséquences médico-économiques sont significatives : coûts directs liés aux dispositifs médicaux, soins infirmiers répétés, hospitalisations, traitements, mais aussi coûts indirects, tels que les arrêts de travail ou la désinsertion sociale. Parallèlement, les patients subissent une altération de leur qualité de vie : douleur persistante, isolement, altération de l'image corporelle, et dégradation du bien-être psychologique.

Dans ce contexte, l'infirmier libéral est un acteur clé de la prise en charge des plaies, intervenant quotidiennement au domicile des patients. Depuis 2007, son droit de prescription des dispositifs médicaux lui confère une responsabilité accrue dans l'adaptation et la pertinence des soins locaux. De plus, les évolutions récentes de la convention infirmière (notamment l'introduction du bilan initial de plaie) renforcent le rôle clinique et évaluatif de l'infirmier.

Nous proposons la réalisation d'un audit clinique visant à évaluer les pratiques infirmières à domicile dans le cadre de la prise en soins des plaies chroniques. Cette démarche vise à analyser la conformité des pratiques aux recommandations en vigueur (HAS, sociétés savantes), à identifier les éventuels écarts et à dégager des axes d'amélioration concrets.



Objectifs de la formation

- Maîtriser l'évaluation clinique des plaies chroniques.
- Collecter les éléments utiles à l'évaluation (photos, schémas, dossiers de soins).
- Assurer la prise en charge de la douleur liée à la plaie.
- Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.
- Evaluer ses pratiques professionnelles.
- Analyser les résultats.
- Identifier un plan d'action.
- Réévaluer ses pratiques professionnelles



Pré-requis

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS. Les prérequis seront vérifiés en amont de l'inscription, par mail ou téléphone.



Public concerné

Infirmier.e.s



Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte



Durée

Durée : **4h**

EPP connectée :

- oui
- non



Tarif

136.8€



Profil de l'intervenant

Formatrice référente en lien direct avec le concepteur.

Conceptrice : Kindel Christine Catie



Contact

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

13 avenue de la Magalone,

13009 Marseille

SIREN : 849469325

Agrément DPC : 9659

Numéro d'enregistrement DREETS :

93131785413 - Ce numéro ne vaut

pas agrément de l'Etat.

Organisme de formation pour
professionnels de santé.



Comprendre le déroulé de votre EPP en 4 étapes :

01

Téléchargez vos documents.

Freeforma met à votre disposition une plateforme de formation ainsi que des supports nécessaires à la mise en œuvre de votre EPP.

Téléchargez votre grille d'audit et préparez vous pour l'étape 2.

02

Évaluation initiale - audit clinique.

En autonomie, réalisez un audit clinique à partir de 10 patients concernés par la thématique. En vous appuyant sur la grille d'audit, vous répondez à une série de questions.

03

Actions d'améliorations de vos pratiques.

À partir des résultats de votre audit clinique initial et des recommandations associées, vous analysez vos pratiques, identifiez les écarts et mettez en œuvre un plan d'actions structuré inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

04

Évaluation finale - audit clinique.

3 mois après votre audit clinique initial, en autonomie, réalisez le deuxième tour de l'audit clinique et constatez l'amélioration de vos pratiques. Un retour collectif et anonyme vous sera ensuite transmis, pour enrichir cette action.



Pré-requis

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS. Les prérequis seront vérifiés en amont de l'inscription, par mail ou téléphone.



Public concerné

Infirmier.e.s



Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte



Durée

Durée : **4h**

EPP connectée :

- oui
- non



Tarif

136.8€



Profil de l'intervenant

Formatrice référente en lien direct avec le concepteur.

Conceptrice : Kindel Christine Catie



Contact

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

13 avenue de la Magalone,

13009 Marseille

SIREN : 849469325

Agrément DPC : 9659

Numéro d'enregistrement DREETS :

93131785413 - Ce numéro ne vaut

pas agrément de l'Etat.

**Organisme de formation pour
professionnels de santé.**

freeforma.fr



Méthodes pédagogiques mobilisées

Une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Utilisation de nombreux exercices auto-corrigés et des cas pratiques avec correction.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.



Modalités, délais & accès à la formation

Les inscriptions se font depuis le site www.mondcp.fr.

Les inscriptions ont lieu jusqu'à la veille effective du démarrage de la session de sous réserve du nombre de places disponibles.

La formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

La plateforme digitale est sécurisée et accessible 24/7.

À savoir : chaque apprenant dispose d'un accès personnel à la plateforme.

Nos équipes d'assistance technique (audit.freeforma@gmail.com) et pédagogique (maformation@freeforma.fr) sont disponibles tout au long de la formation afin de vous accompagner dans votre parcours.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Conformément à notre engagement en faveur de l'accessibilité, toute personne en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques peut bénéficier d'un accompagnement individualisé. Notre référente handicap étudie les demandes et propose, si nécessaire, des aménagements adaptés dans le cadre d'un projet personnalisé de formation.

Contact : contact@freeforma.fr - 04.91.22.51.47



Modalités d'évaluation de la formation

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Evaluation sommative en fin de formation : quizz et auto-évaluation (sur la base d'un questionnaire initial et d'un questionnaire final permettant d'identifier les acquis).

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.



Validation de la formation

Attestation de réalisation en fin de formation.